

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 décembre 2025

RELATIF À L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2030 -
(N° 1641)

Adopté

N° AC6

AMENDEMENT

présenté par

Mme Bellamy, rapporteure, M. Proença, rapporteur et M. Sorre, rapporteur

ARTICLE 25

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« dédiées »

le mot :

« affectées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel